

Plan Nature : point d'étape sur les actions réalisées



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Sommaire

- 3 **Éditos**
- 4 **À Bron, la Métropole a créé 4 nouveaux espaces végétalisés**
- 6 **La Métropole de Lyon, engagée dans un Plan nature ambitieux**
- 8 **Développer les arbres d'alignement**
- 9 **Créer de nouvelles forêts urbaines**
- 10 **Gérer et renouveler la végétation des parcs métropolitains**
- 11 **Favoriser l'implantation de haies et de mares avec le marathon de la biodiversité**
- 12 **Accompagner la végétalisation de l'habitat et des emprises privées**
- 13 **Végétaliser les cours des collèges de la Métropole**
- 14 **Soutenir la végétalisation des communes du territoire métropolitain**
- 15 **Notes**

Éditos



Renaud Alouchie

Bruno Bernard,
Président de la Métropole de Lyon.

«La végétalisation est une priorité pour la Métropole de Lyon. Notre objectif est de planter plus et mieux pour améliorer le cadre

de vie des habitants et préserver les végétaux et la biodiversité. Avec la plantation des arbres d'alignement, la création de forêts urbaines ou l'implantation de haies, nous remettons la nature au cœur de nos villes. À travers la végétalisation des cours des collèges publics, nous luttons également contre les effets d'îlots de chaleur pour ramener de l'ombre et de la fraîcheur aux élèves. La nature, maillon essentiel de la transition écologique, représente aussi un enjeu social : l'accès à la nature en ville doit se faire partout et pour tous. C'est pour cela que ce Plan nature va au-delà de l'espace public métropolitain en proposant un accompagnement des projets de végétalisation en copropriété ou en lien avec des bailleurs sociaux. Ce plan nature est déjà une réussite, car nous plantons désormais quinze fois plus que lors des précédents mandats.»



Eric Soudan

Pierre Athanaze,
Vice-président en charge de l'environnement.

«Cette opération de plantations inaugurée à Bron reflète parfaitement la dynamique de végétalisation que la Métropole

développe avec ses partenaires sur l'ensemble du territoire. À termes, ces végétaux transformeront le paysage urbain pour devenir de vrais îlots de fraîcheur, des réservoirs de biodiversité et des puits à carbone. Mais l'effondrement de la biodiversité nous impose d'agir rapidement. Végétaliser l'espace urbain permet d'agir rapidement sur le climat : les végétaux vont rafraîchir l'atmosphère et créer des îlots de fraîcheur. Les arbres et les forêts sont également les meilleurs atouts de l'Homme : ils permettent de stocker le carbone pour limiter son impact dans l'atmosphère. C'est la dynamique de toutes nos actions à l'échelle du territoire métropolitain qui va permettre d'obtenir de vrais résultats pour le climat, la nature et la biodiversité.»



À Bron, la Métropole a créé 4 nouveaux espaces végétalisés

En accord avec les objectifs du Plan nature, la Métropole de Lyon a réalisé cet hiver des opérations de plantations dans la ville de Bron. Au total, 186 arbres issus de 18 essences différentes ont été plantés dans quatre zones autour du boulevard de l'Université. Ces plantations en bosquet aux essences et tailles mêlées constituent une véritable trame végétale.

L'objectif de ce mode de plantation « multi-strates » est d'apporter une végétalisation rapide avec un soutien mutuel entre les essences afin de favoriser leur implantation. À termes, ces végétaux transformeront le paysage urbain pour devenir de vrais îlots de fraîcheur et des puits à carbone. Pour leur apporter le juste arrosage pendant les premières années, les quatre sites seront équipés de sondes tensiométriques afin de suivre la teneur en eau des sols.

Ce chantier paysager s'inscrit dans la continuité des tests déjà réalisés sur le chantier de Pré Gaudry (Lyon 7e). En effet, la qualité et la préparation du sol sont des éléments déterminants pour la réussite des plantations. Suite à plusieurs sondages et analyses, les services de la Métropole ont décidé de conserver la terre en place. Toutefois, après avoir travaillé de manière classique le sol avec un apport de compost et de broyat de bois, un dispositif expérimental d'amélioration de la vie microbienne a été testé. Ce procédé « Rhizosol Sinnoveg » consiste à isoler des bactéries et champignons

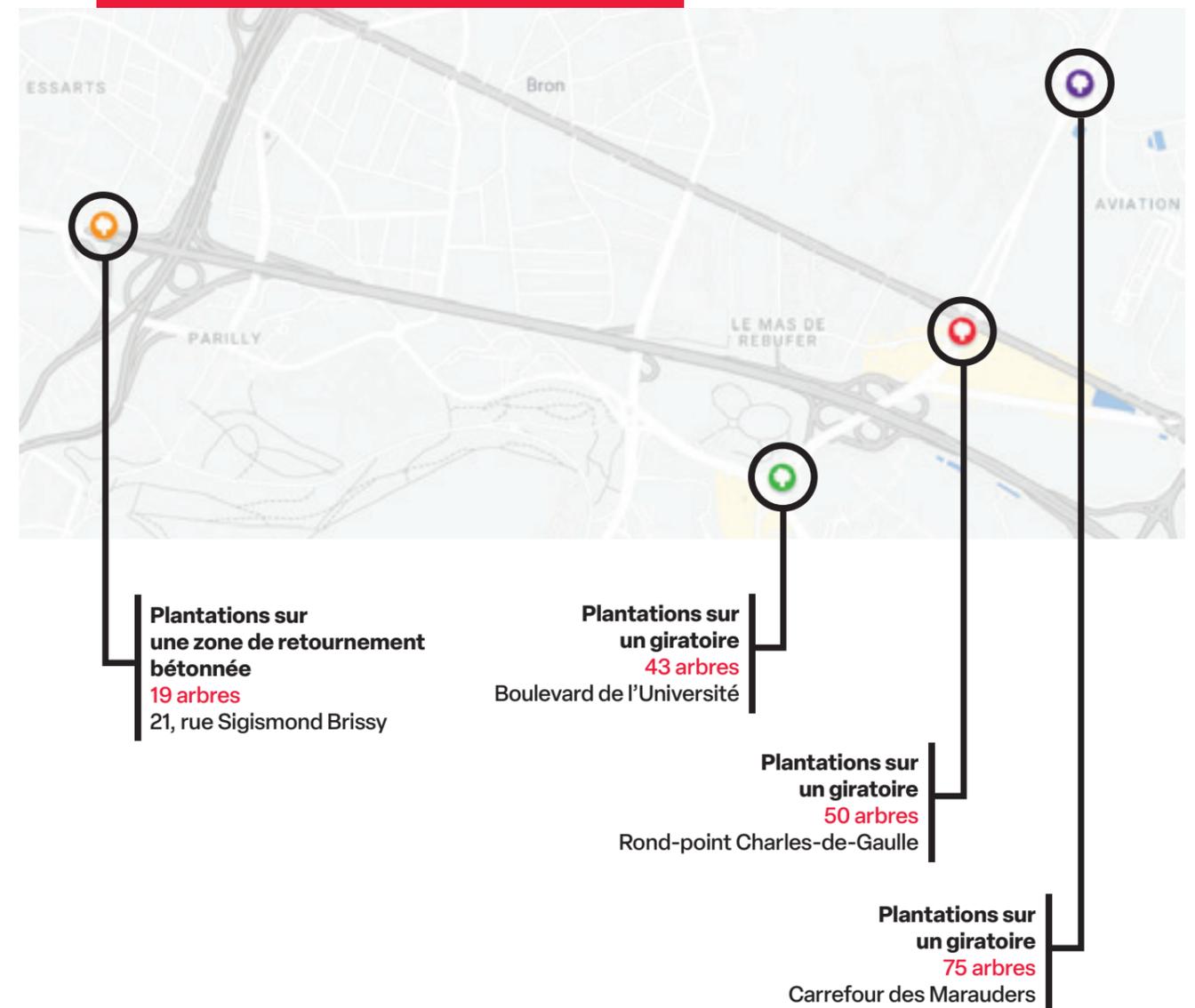
prélevés sur place, puis de les multiplier en laboratoire pour les réinjecter en quantité importante à proximité des arbres nouvellement plantés. Ce procédé a été développé par les pépinières Soupe (Chatillon-sur-Chalaronne) qui ont fourni les arbres plantés à Bron. Sur les trois ans à venir, la Métropole sera accompagnée dans le suivi de ces expérimentations afin de comparer les résultats observés à Bron avec ceux issus du chantier expérimental de Pré Gaudry à Lyon 7.

Le coût de cette opération de plantations est de 200 000€, auquel il faut ajouter 53 000€ répartis sur 4 ans pour les travaux d'entretien des végétaux.

Zoom sur la rue Sigismond Brissy

En limite du bois des Essarts et de l'avenue Jean-Mermoz, la rue Sigismond-Brissy (Bron) se terminait en impasse sur une zone de retournement bétonnée. Pour supprimer cet îlot de chaleur et créer un nouveau puits à carbone, la Métropole a choisi de végétaliser cet espace à l'image de trois autres sites à Bron (voir ci-contre). Après avoir « décroûté » cette zone,

les services de la Métropole ont planté 19 arbres tiges issus de 4 essences différentes. Ces végétaux issus de différentes essences, chêne chevelu, érable plane, merisier à fleurs doubles et cèdre, proviennent des pépinières Soupe (Chatillon-sur-Chalaronne) et Cholat (Chambéry). Une prairie fleurie sera également plantée pour les pollinisateurs.



La Métropole de Lyon, engagée dans un Plan nature ambitieux

Pour faire face aux effets du changement climatique et réintroduire le végétal dans les zones fortement urbanisées, la Métropole de Lyon a voté un budget de presque 50 millions d'euros pour mettre en place son Plan nature. Instauré en 2021, ce document est une feuille de route stratégique en faveur de la protection de la nature qui permet de multiplier les actions sur le territoire.

La Métropole de Lyon, de par l'étendue de ses compétences et l'impact de ses actions sur la vie des habitants, dispose d'importants leviers pour accompagner la transition écologique. Ses compétences lui permettent d'agir concrètement sur son territoire afin de répondre à 3 défis : limiter l'effondrement de la biodiversité, atténuer les effets négatifs liés au réchauffement climatique et réintroduire la nature en ville.

Ces objectifs s'inscrivent dans le cadre du Plan nature qui se déploie en 6 axes d'action ambitieux :

- **Préserver la nature à travers des outils de planification et de maîtrise foncière**
Prendre en compte les enjeux écologiques dans tous les projets métropolitains et renforcer la place du végétal dans le PLU-H.
- **Restaurer activement les 12 corridors écologiques**
Rétablir durablement le bon état de ces continuités écologiques.
- **Développer la nature dans les espaces publics, les collèges et le patrimoine métropolitain**
La Métropole développe massivement des plantations partout où cela est possible, et désimperméabilise des surfaces artificialisées.



→ Accompagner la végétalisation de l'habitat et emprises privés

La Métropole de Lyon soutient la végétalisation en apportant des aides financières aux habitants afin de les accompagner pour des projets de plantations dans les espaces résidentiels collectifs.

→ Promouvoir et mettre en valeur le patrimoine arboré et naturel

Sensibiliser le public dans les espaces de nature de la Métropole.

→ Observer et expérimenter par la recherche et pratiques innovantes

Adapter les pratiques de végétalisation au changement climatique en expérimentant de nouvelles techniques et en faisant évoluer la perception de la nature auprès des habitants.

UNE MASCOTTE NATURE POUR MARQUER LA DIVERSITÉ DES ACTIONS DE LA MÉTROPOLE

Cet arbre feuillu tenant sur sa branche un oiseau est à la fois symbolique du végétal et de la biodiversité. La Métropole souhaite que cette mascotte devienne un marqueur fort et identifiable auprès des habitants. En 2024, cette mascotte sera présente sur l'ensemble des supports de communication du Plan nature : flyers d'information, d'animations pédagogiques, campagnes de communication, panneaux de chantiers, etc. Ce marqueur va indiquer aux habitants la multiplicité et diversité des actions de la Métropole pour la valorisation du patrimoine végétal ainsi que la préservation et la restauration de la biodiversité.



Au total, plus de

56 000

plantations
contre 25 000 à l'hiver 2022
et 3 000 à 5 000 lors des précédents mandats. Le panel d'essences est très varié : plus de 200 variétés plantées en 2023.

Cette année, la saison des plantations a démarré mi-novembre et se terminera fin février. Avec les effets du changement climatique, la période de plantation se restreint de plus en plus. À l'automne, les arbres ont encore leurs feuilles et ne peuvent donc pas être arrachés en pépinière pour être replantés. Les périodes sont de plus en plus restreintes car les arbres doivent être au plus proche du repos végétatif pour être dans de bonnes conditions de plantation.



Développer les arbres d'alignement

Afin de développer les espaces de nature, les plantations d'arbres d'alignement sont systématiquement envisagées partout où le sous-sol le permet. Les plantations ne se concentrent plus uniquement sur de grands arbres mais intègrent différentes strates végétales : arbres, arbustes de grande et moyenne taille et plantations herbacées. Ceci permet d'accroître l'apport de fraîcheur, de créer des refuges de biodiversité et d'améliorer la qualité paysagère des rues et des espaces publics.

UN PATRIMOINE DE PLUS DE 100 000 ARBRES D'ALIGNEMENT

Le patrimoine arboré de la métropole est composé de 100 223 arbres d'alignement avec une multiplicité d'essences (plus de 110). Cet hiver, de nouvelles opérations de plantations ont eu lieu. Sur la promenade de Biezin, à Chassieu, 1 500 arbres et 2 000 arbustes ont notamment été plantés. À termes, ces végétaux permettront d'ombrager ce cheminement piéton qui mène jusqu'au Groupama Stadium et d'apporter de la biodiversité.

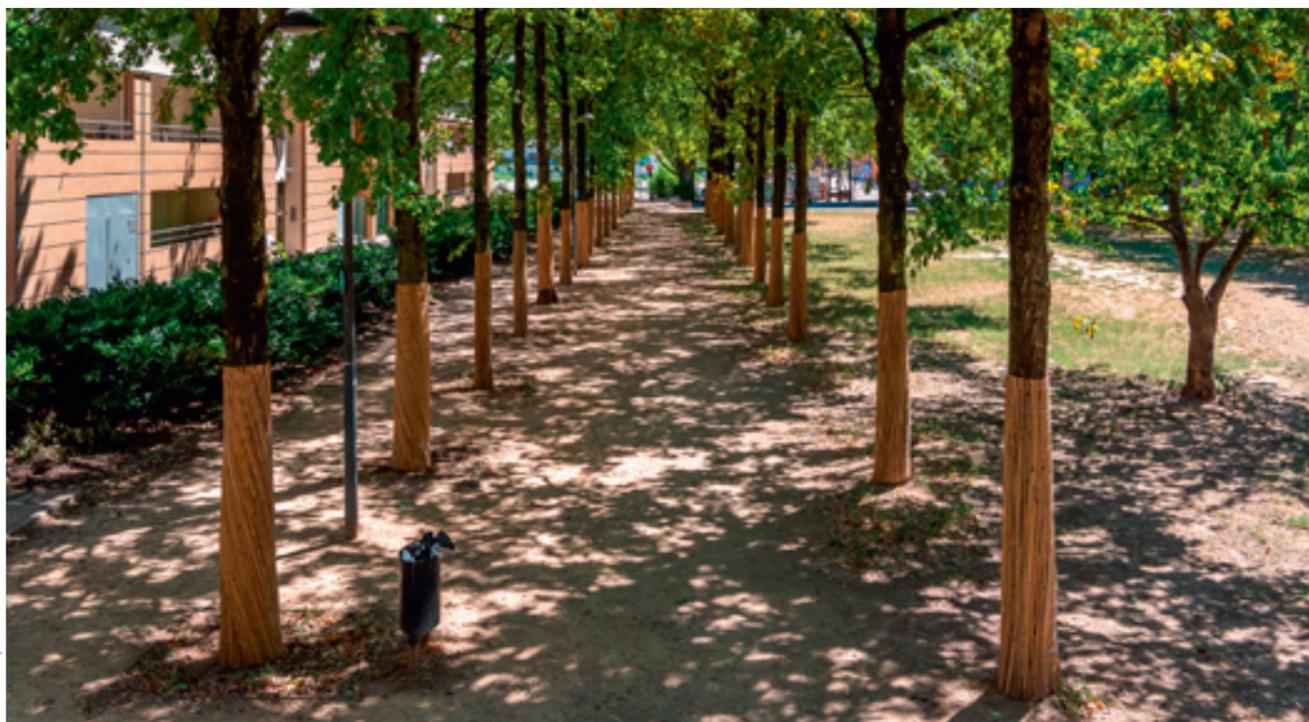
Le chiffre
de cet hiver

4 310

arbres d'alignement
plantés cet hiver et

3 257

arbres dans des projets
d'aménagement



Créer de nouvelles forêts urbaines

La création de nouvelles forêts urbaines, notamment dans les zones du territoire particulièrement dépourvues d'espaces verts de grande taille, est l'une des premières actions mises en œuvre dans le cadre du Plan nature. Depuis 2021, ces forêts se multiplient dans la métropole : à Saint-Priest, Sathonay-Camp, Caluire-et-Cuire, etc. D'ici 2026, l'objectif est d'atteindre la création de 100 hectares de forêts urbaines sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ces mélanges de forêts et de

prairies fleuries permettent notamment de recréer de la biodiversité tout en apportant de l'ombre et de la fraîcheur.

Le chiffre
de cet hiver

21 233

jeunes plants forestiers
plantés cet hiver

À Feyzin, la surface forestière va être doublée

Dans le cadre du PPR (Plan de prévention des risques technologiques), la Métropole de Lyon mène des opérations de renaturation des friches dans la vallée de la chimie, à Feyzin. Au total, 10 hectares seront renaturés. Avec les autres projets en cours, la surface forestière de la commune pourrait ainsi doubler. La création de cette ceinture verte permettra d'accueillir de la biodiversité, rafraîchir l'atmosphère et embellir le paysage.

Pour cette opération, la Métropole de Lyon a obtenu un financement du Fonds vert de 300 000 €, soit 15% de la somme totale engagée pour cette renaturation (3 millions d'euros).



Gérer et renouveler la végétation des parcs métropolitains

Les parcs métropolitains sont mobilisés par la Métropole pour développer son couvert végétal avec des plantations d'arbres, mais aussi d'arbustes, de haies et de parterres fleuris. Pour végétaliser toujours plus de surface à moindre coût, il convient de développer la gestion différenciée des espaces et d'expérimenter de nouvelles techniques de végétalisation, en réduisant l'arrosage et en diminuant les coûts d'entretien.

À PARILLY ET LACROIX-LAVAL, UN PATRIMOINE VÉGÉTAL MULTIPLE

Dans le cadre de l'entretien courant de ses parcs et jardins publics, les services de la Métropole de Lyon mènent différentes interventions pour renouveler le patrimoine arboré et créer de nouvelles plantations. Que cela soit au parc de Parilly ou au parc de Lacroix-Laval, les structures végétales sont différenciées avec plusieurs plantations : boisement, bosquet, alignement, haies, etc.

Le chiffre de cet hiver

1 200
jeunes plants et
3 000

arbustes plantés cet hiver dans les parcs de Parilly et Lacroix-Laval



Favoriser l'implantation de haies et de mares avec le marathon de la biodiversité

Le marathon de la biodiversité prévoit la création de 42 kilomètres de haies et de 42 mares d'ici 2026, grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires associatifs et à des financements de l'Agence de l'eau. Les porteurs de projets en zone éligible peuvent bénéficier d'un financement et d'un accompagnement technique pour la plantation de haies ou la création de mares. La présence d'un réseau bocager agit favorablement sur les habitats d'espèces qui partagent leur cycle de vie entre des milieux aquatiques, humides et des milieux plus secs. Ces plantations permettent de lutter contre l'érosion des terres agricoles, de rafraîchir

le territoire par ombrage et améliorer la qualité de l'eau et celle du cadre de vie.

20 KILOMÈTRES DE HAIES PLANTÉES DEPUIS DEUX ANS ET 23 MARES CRÉÉES

En 2023/2024, 12,6 kilomètres de haies, représentant environ 18 000 arbres et arbustes, ont été plantés sur le territoire métropolitain, dont 1,5 kilomètres de haies – 3 000 arbres et arbustes – sur la plaine du Biez, à Chassieu. Au total, cela porte à 20 kilomètres le nombre de haies plantées depuis deux ans dans le cadre de ce dispositif.

Le chiffre de cet hiver

12,6 km
de haies plantés cet hiver



Accompagner la végétalisation de l'habitat et des emprises privées

**Le chiffre
de cet hiver**
Depuis un an,
670
arbres et
4 302
arbustes ont été financés

70% de la végétation de la Métropole, hors champs cultivés et forêts, relève du domaine privé. Le parc résidentiel collectif constitue donc un potentiel majeur de soutien au végétal et plus largement, à un milieu accueillant pour la biodiversité. La Métropole s'est engagée dans une politique volontariste de reconquête écologique des milieux résidentiels collectifs urbains et périurbains. Que ces terrains soient initialement constitués de sols naturels, de remblais, voire de surfaces totalement imperméables, l'objectif est de les renaturer tant par des plantations que par une gestion alternative des eaux pluviales et de la végétation, permettant ainsi le rétablissement de dynamiques naturelles.

DÉJÀ 75 COPROPRIÉTÉS ACCOMPAGNÉES FINANCIÈREMENT

Dans le cadre du Plan nature, la Métropole s'est fixée l'objectif d'accompagner les projets de végétalisation de 100 résidences privées. Actuellement, 75 ont déjà été accompagnées financièrement pour un total de plus de 1 000 arbres et 4 800 arbustes plantés. D'ici 2026, l'objectif de 100 résidences accompagnées sera donc largement atteint voire dépassé.



Végétaliser les cours des collèges de la Métropole

**Le chiffre
de cet hiver**
26
arbres et près de
6 600
arbustes plantés au collège
Paul-Vallon (Givors)

La Métropole s'engage à améliorer la prise en compte de la nature dans son patrimoine que ce soit par la végétalisation/désimperméabilisation d'espaces, comme avec les cours des collèges. Depuis 2021, ce sont six collèges du territoire qui ont profité de ce programme qui vise à limiter les îlots de chaleur dans les cours des établissements, tout en optimisant les ressources en eau. Pour la période 2024-2027, 9 nouveaux établissements vont bénéficier de cette opération pour un montant total de 3 millions d'euros. En 2024 et 2025, quatre collèges seront traités en priorité : Henri-Longchambon à Lyon 8e, Colette à Saint-Priest, Pierre-Valdo à Vaulx-en-Velin, Jean-Philippe-Rameau à Champagne-au-Mont-d'or.

À GIVORS, UNE NOUVELLE COUR VÉGÉTALISÉE POUR LE COLLÈGE PAUL-VALLON

En 2023/2024, la Métropole mène des travaux de végétalisation et de désimperméabilisation du collège Paul-Vallon à Givors. Les revêtements de sol ont été remplacés par un revêtement drainant de couleur claire. La cour de récréation a été entièrement reprise avec notamment la réalisation de nouveaux espaces verts : en 2024, 26 arbres seront plantés et près de 6600 unités d'arbustes et de plantes vivaces ajoutées.



MÉTROPOLE DE LYON
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon
Léa Cordonier
Attachée de presse
04 26 99 31 17
06 98 73 61 96
lcordonier@grandlyon.com

MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com